

MISE EN SITUATION

En 1984, la consigne pour les contenants à usage unique (canettes et bouteilles de boissons gazeuses) est mise en place au Québec et permet de récupérer la plupart des matières premières (verre, aluminium, plastique). Non seulement rapporter ses contenants consignés est un geste écologique, c'est aussi un **levier démocratique** pour l'adoption de pratiques plus vertes!

Un levier démocratique?

Un bref regard dans le passé nous permet d'en trouver un exemple inspirant où l'**engagement des jeunes** a eu un effet considérable sur la collectivité. En effet, pour la mise en place du recyclage à la fin des années 80, ce sont les plus jeunes qui ont convaincu leurs parents et leurs grands-parents d'adopter le bac bleu et du même coup de nouvelles habitudes de consommation plus responsables aussi rapidement¹.

De nos jours, la gestion des matières résiduelles est un problème de taille qui ne pourrait être réglé par une solution unique. En effet, pour réduire le gaspillage des ressources (et donc notre empreinte écologique), la consigne et le recyclage aident, mais ne suffisent pas. Devant la demande grandissante, le gouvernement québécois a annoncé vouloir élargir le système de consigne à tous les contenants de breuvages en verre, en plastique ou en aluminium d'une capacité de 100 ml à 2 L d'ici la fin de 2022.



FICHE DE L'ÉLÈVE

De déchet à œuvre d'art : le recyclage réinventé



De son côté, le gouvernement fédéral a annoncé souhaiter mettre un frein aux objets de plastique à usage unique d'ici 2030, grâce à une bonification des mesures de recyclage et au bannissement de certains produits d'usage courant comme les sacs de plastique, les pailles, les ustensiles et « les récipients alimentaires fabriqués à partir de plastiques difficiles à recycler » (Shields, 2020). Ces nouvelles mesures sont certainement des pas dans la bonne direction, mais sont-elles suffisantes?

1 Ces jeunes avaient d'ailleurs été sensibilisés au recyclage à l'école, par le personnel de l'éducation, grâce à la toute première trousse pédagogique du Mouvement ACTES (alors appelé EVB-CSQ) parue en 1990 : *Ensemble récupérons notre planète*.



De tout temps, des artistes ont été inspirés et ont utilisé des objets divers provenant des rebuts pour créer; de tout temps, ils ont à leur façon contribué à recycler, à valoriser les matières résiduelles. De Miro à Picasso, de César à Duchamp en passant par Dali, ces artistes ont imaginé d'étonnantes assemblages qui ont pris diverses formes pour nous interpeller, nous surprendre, nous questionner.

Plus près de nous, Claudie Gagnon, artiste québécoise multidisciplinaire, crée en réutilisant des objets dont elle détourne la fonction première. C'est ce qu'on appelle le **surcyclage**. Son œuvre

Lustre, créée d'objets en verre inutilisés, parle du superflu qui embarrasse nos vies et de tous ces objets inutiles que l'on empile. À sa manière, l'artiste invite donc à **réduire**.

Ainsi, pour valoriser les matières résiduelles, le système de consigne, le système de recyclage et les futures mesures gouvernementales ne sont pas les seules avenues possibles... il y a aussi l'art qui peut à la fois recycler et sensibiliser aux principes des 3RV (réduire, récupérer, recycler et valoriser)!